



Comment la Tunisie relève les défis de la mondialisation

Abdellatif Saddem

LA DÉMARCHE de la Tunisie face à la mondialisation a été inspirée par les mutations spectaculaires qui ont marqué l'économie mondiale à la fin du XX^e siècle : la fin de la guerre froide, qui avait régi les relations internationales pendant plus d'un demi-siècle, les rapides progrès technologiques, en particulier dans les secteurs de l'information et des communications, et la conclusion de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce qui a débouché sur la création de l'Organisation mondiale du commerce. L'ampleur de ces changements et leur rapidité sont sans précédent. Avec le déplacement des pôles de pouvoir et d'influence, des alliances traditionnelles entre nations ont été dissoutes et de nouveaux partenariats se sont forgés. La mondialisation s'est accélérée et les politiques nationales sont devenues plus interdépendantes. De par le monde, les pays se sont unis pour former des groupes régionaux afin de protéger leurs intérêts dans le nouveau contexte international.

Dans le sillage de ces évolutions de la scène internationale, les marchés se sont développés, et le commerce et les flux de capitaux internationaux ont connu une expansion très rapide, offrant aux pays de nouvelles possibilités de croissance. En même temps, la concurrence a été très vive entre les pays en développement cherchant à se positionner dans l'économie mondiale, à préserver ou à accroître leur part de marché et à attirer les flux de capitaux. L'intégration des pays dans la nouvelle économie mondiale n'a donc pas toujours été sans heurt, et les pays qui n'ont pas pu s'adapter à l'évolution internationale des dix dernières années risquent de se trouver exclus ou marginalisés.

Les partenaires de la Tunisie

De par sa position géographique, la Tunisie a toujours rayonné à la fois dans la région méditerranéenne et dans l'espace arabo-africain. Elle s'attache aujourd'hui, plus que jamais, à préserver cette influence dans les deux régions — atout majeur dans ce monde en pleine mutation. La politique de la Tunisie a toujours été centrée sur le développement d'une union dynamique du Maghreb et du monde arabe. S'agissant de la coopération avec les pays d'Afrique, l'empressement de la Tunisie à ratifier l'accord portant création de l'Union africaine a témoigné de sa détermination à œuvrer au renforcement du continent.

En 1995, la Tunisie a été l'un des premiers pays de la rive sud de la Méditerranée à conclure un accord de partenariat et de codéveloppement avec l'Union européenne (UE). Cet accord, qui a marqué l'aboutissement d'une longue période de réformes économiques en Tunisie, prévoyait la libéralisation des relations commerciales et le renforcement de la coopération financière, ainsi que l'approfondissement des échanges culturels et la concertation politique. Un élément essentiel de cet accord était la création d'une zone de libre-échange.

Le commerce avec l'UE représente plus des trois quarts des échanges de la Tunisie, ce qui fait de l'UE son principal partenaire, et près des deux tiers des entrées de capitaux dans le pays viennent de l'UE, principalement sous forme d'investissements directs. En outre, l'UE contribue pour une part prépondérante au marché du tourisme et constitue l'espace d'accueil le plus important pour la communauté tunisienne à l'étranger.

Dans ce cadre, la Tunisie a adopté une panoplie de mesures économiques et sociales en vue de devenir plus compétitive dans l'économie mondiale. Le gouvernement tunisien a donné la priorité à l'approfondissement des réformes structurelles et au maintien d'un cadre macroéconomique solide. Celui-ci a contribué à améliorer le climat des affaires, à stimuler l'initiative privée et à rehausser l'attrait de la Tunisie pour les investisseurs étrangers, tandis que les réformes structurelles accroissent la compétitivité des entreprises tunisiennes vis-à-vis des entreprises européennes et des pays voisins. Un plan de mise à niveau des unités de production et d'accroissement de la productivité a été lancé. Il concerne tous les secteurs de l'économie : de l'industrie aux services, des banques à l'administration, des institutions publiques aux organisations professionnelles privées, de la petite entreprise de production aux grands services publics.

Les partenariats de la Tunisie ne peuvent toutefois pas se développer sans l'appui des organisations internationales, notamment du Groupe de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international. Ces institutions, en instaurant des mécanismes de régulation adéquats, peuvent atténuer l'impact des chocs exogènes pour la Tunisie et ses partenaires.

Progrès récents

La Tunisie cherche à rallier les rangs des pays développés. Ses performances économiques encourageantes pendant cette phase transitoire de construction du partenariat avec l'UE montrent qu'elle est sur la bonne voie. Au nombre des progrès économiques et financiers notables réalisés par la Tunisie ces dernières années, citons : un taux de croissance économique annuel moyen de 5,3 % pendant la période 1997–2001; un taux d'investissement en constante progression, qui a dépassé 25,7 % du PIB ces dernières années; l'abaissement de l'inflation à moins de 3,2 % par an; un déficit budgétaire de 2,8 % du PIB en 1997–2001; un déficit courant de la balance des paiements de 3,5 % du PIB; la réduction de la dette à 50 % du PIB en 2001 et un ratio du service de la dette de l'ordre de 15 % en 2001. Les principaux indicateurs du développement humain se sont aussi sensiblement améliorés : le revenu par habitant (à parité des pouvoirs d'achat) est passé à 5.000 dollars, l'espérance de vie à la naissance à 72 ans, et le taux de scolarisation à 68 % pour la tranche 6–24 ans. La proportion de la population vivant dans la pauvreté a considérablement diminué, passant de 12,9 % en 1980 à 4,2 % en 2000.

Cependant, l'économie tunisienne va devoir faire face à de nouveaux défis inhérents au passage à la nouvelle phase de son accord de libre-échange avec l'UE, qui prévoit le démantèlement du tarif douanier, la libéralisation du secteur des services et la dissolution de l'Accord multifibres, ainsi qu'à l'élargissement de l'UE aux pays d'Europe centrale et orientale (PECO).

Les grands axes de la stratégie de développement quinquennale de la Tunisie, prévoyant l'accélération des réformes, confirmer la détermination du pays à jouer un rôle majeur dans la dynamique d'intégration européenne et régionale. Le 10^e plan de développement du gouvernement tunisien table sur une croissance plus rapide d'au moins 6 % pour permettre à la Tunisie de satisfaire la demande crois-

sante d'emplois. Cet objectif suppose que l'investissement augmente à 26,6 % du PIB en 2006, dont 60 % viendront du secteur privé.

Poursuite de l'intégration économique

La Tunisie ne pourra atteindre son objectif de croissance ambitieux qu'en s'ouvrant davantage à l'espace euro-méditerranéen. Suivant les objectifs fixés par le 9^e plan de développement tunisien (1997–2001), la coopération entre l'Europe et la Tunisie s'est focalisée jusqu'à présent sur les domaines suivants :

- les réformes macroéconomiques et budgétaires, appuyées par deux opérations d'ajustement structurel, notamment, dans le cadre des privatisations, la déréglementation des transports maritimes et des ports, l'expansion du commerce extérieur, les réformes du secteur financier, ainsi que les dépenses publiques à caractère social;
- le développement du secteur privé, soutenu par une assistance technique visant à améliorer l'environnement économique pour le secteur privé, notamment dans les domaines des privatisations et de la concurrence, et par des capitaux à risque provenant de la Banque européenne d'investissement (BEI) destinés à renforcer les capitaux propres des entreprises dans le processus de privatisation et de restructuration;
- l'équilibre social, avec un programme de développement rural intégré et de gestion des ressources naturelles, un projet de mise en valeur de la petite hydraulique autour des barrages de colline, des projets pour la protection de l'environnement dans les zones urbaines, un programme de création d'emplois pour atténuer les effets des privatisations et restructurations des entreprises, et la réforme du système d'assurance maladie.

Les premières évaluations du partenariat euro-méditerranéen révèlent que tous les pays de la rive sud de la Méditerranée — la Tunisie peut-être plus que les autres — sont confrontés à un certain nombre de problèmes.

S'agissant du financement, près de 7 milliards d'euros avaient été programmés pour la période 1995–99 — 4,6 milliards dans le cadre du MEDA, dispositif d'aide au développement économique méditerranéen, et 2,3 milliards de prêts de la BEI — pour couvrir une partie des coûts de l'ouverture des économies du Sud et des réformes d'accompagnement nécessaires. En fait, les montants décaissés ont été bien inférieurs aux objectifs : 27 % pour le fonds MEDA et 32 % pour les prêts de la BEI.

En outre, avec l'abaissement des barrières tarifaires — qui touchera la quasi-totalité des biens de consommation —, la Tunisie voit ses recettes fiscales diminuer rapidement. Ce problème fait ressortir avec d'autant plus d'acuité que, pour compenser ces moins-values des recettes, il est urgent de restructurer les entreprises tunisiennes cherchant à entrer en concurrence avec des firmes européennes.

En outre, la part des produits des pays méditerranéens sur le marché européen reste très faible. En effet, depuis les années 80, les avantages accordés à la région méditerranéenne se sont érodés avec l'ouverture de l'UE à d'autres régions, qui a pris la forme d'accords de libre-échange avec des partenaires non traditionnels comme l'Afrique du Sud, le Mexique, le Mercosur (bloc commercial régional composé de l'Argentine, de la Bolivie, du Brésil, du Chili, du Paraguay et

de l'Uruguay), les pays émergents d'Asie et les PECO. Pour ce qui est de l'investissement direct étranger (IDE), on commence à constater une préférence marquée pour les PECO, qui s'est accentuée à la perspective de leur adhésion à l'UE.

Au-delà de ces contraintes, qui appellent à redéfinir les engagements réciproques, de nouvelles perspectives se dessinent. Les participants à la conférence Euro-Med de Marseille en novembre 2000 ont reconnu les problèmes évoqués ci-dessus. Ils sont convenus que l'investissement, notamment l'IDE, chez les partenaires méditerranéens de l'Europe, reste insuffisant pour soutenir la croissance et stimuler l'offre dans ces pays. Ils ont aussi réaffirmé l'«entière pertinence» des objectifs définis dans l'accord entre l'UE et les pays du Sud de la Méditerranée en 1995 — en particulier la création d'une zone de libre-échange en 2010. Les participants ont salué la zone de libre-échange entre l'Égypte, la Jordanie le Maroc et la Tunisie, et souligné la nécessité d'un accompagnement de l'UE. Ils ont en outre engagé leur soutien axé sur la formation, l'emploi, le recyclage professionnel, la réforme des systèmes éducatifs, la promotion du rôle des femmes dans le développement économique, la réforme des systèmes sociaux et la coopération en matière de santé.

Cependant, la mise en œuvre de l'accord avec l'UE aura sans doute, pour commencer, des répercussions négatives sur le budget public, ce qui pose avec beaucoup d'acuité la question des engagements financiers de l'Europe, d'autant plus que la Tunisie et d'autres pays du Sud de la Méditerranée sont confrontés à un arbitrage difficile entre la sauvegarde des équilibres budgétaires et extérieurs et la nécessité d'une restructuration profonde.

S'agissant des problèmes de la dette des pays méditerranéens, la conférence de Marseille a recommandé «la poursuite

du dialogue afin de faciliter l'identification de solutions dans les enceintes compétentes». Il convient de souligner que la démarche traditionnelle selon laquelle les pays donateurs subordonnent l'octroi des financements à la mise en œuvre d'une série de mesures n'est plus pertinente. Le recours excessif des donateurs à la conditionnalité est de plus en plus décrié. Aussi devraient-ils mettre l'accent sur l'accompagnement des réformes adoptées et maîtrisées par les pays eux-mêmes.

De plus, la détection de nouveaux avantages comparatifs et de nouvelles spécialisations est tributaire de la réorientation des ressources productives vers des activités de croissance à forte intensité technologique. De ce point de vue, le problème qui se pose est celui de l'engagement européen dans le processus de transfert technologique nécessaire pour la réallocation des ressources productives.

Enfin, et au moment où s'engagent le processus de libéralisation des échanges agricoles et les restructurations que cela implique, la question de la définition des obligations contractuelles se pose. La portée de l'ouverture sera conditionnée dans une large mesure par la nature de l'engagement européen dans le programme de mise à niveau du secteur agricole des pays méditerranéens.

Il n'existe point de baguette magique pour résoudre les problèmes multiples induits par la globalisation. Bien que la coopération interrégionale constitue un levier important et indispensable au développement des pays, elle ne saurait à elle seule suffire pour résoudre les défis qui se posent. Les ressorts internes et la volonté de persévérer sur la voie de la réforme avec justesse et intelligence sont aussi décisifs pour tirer le maximum des opportunités qu'offre la globalisation. **F&D**

Abdellatif Saddem est le Ministre du développement économique de la Tunisie.



Économie et coopération vont de pair

La coopération est indispensable au succès d'une économie mondialisée. Les monnaies et les économies de nos pays, de même que nos vies, sont unies par des liens d'interdépendance. Nous vous invitons à en découvrir toute la signification en visitant le Centre d'accueil du FMI, qui présente des rétrospectives historiques, films documentaires, forums économiques et séances d'information. Vous y trouverez aussi une librairie.



Centre d'accueil du FMI

Pour plus de renseignements sur nos programmes et expositions, téléphonez au (202) 623-6869, ou consultez notre site www.imf.org/center

720 19th Street, N.W.
Washington, DC 20431 (U.S.A.)